

CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

Laboratoire habilité par le Ministère chargé de la santé en application de l'article R*.1321-52 du code de la santé publique

ATTESTATION DE CONFORMITE SANITAIRE

Certificate of sanitary conformity

Conformément à l'arrêté du 29 mai 1997 modifié et à la circulaire du Ministère de la Santé

Direction Générale de la Santé DGS/SD7A N° 571 du 25 Novembre 2002

Coordonnées du demandeur d'ACS / Contact details of the ACS owner :

GROHE AG
Industriepark Edelburg
58675 HEMER
Allemagne

Nom de l'accessoire représentatif / Reference of the representative accessory :

Filtre / Filter Grohe Blue 40438001

N° de dossier attribué par le laboratoire habilité / File reference : **23 ACC LY 580**

Date de réalisation des essais d'inertie selon la norme XP P41-280 : aucun essai n'est nécessaire pour délivrer cette ACS.

Tests date (according to the standard XP P 41-280): A testing is not required to issue this ACS.

Commentaires: les composants organiques sont conformes à l'arrêté du 29 mai 1997 modifié. L'industriel s'engage à détenir les preuves de la conformité des composants métalliques aux dispositions de l'arrêté du 25 juin 2020.

Comments: organic components are compliant with the decree dated 29th May 1997 modified. The manufacturer is committed to hold on evidence of compliance with Decree June 25, 2020 regarding metallic components.

Famille d'accessoires couverte par l'ACS / Accessories' family covered by this certificate :

Filtres / Filters Grohe Blue

Références / References (4 références) :

40438001

40875000

40876000

41136000

Attestation délivrée par / Certificate issued by :

Christelle AUTUGELLE Signature :

Responsable MCDE

CARSO - L.S.E.H.L.

Date de délivrance / Date of issue : 31 Octobre 2023

Date d'expiration / Expiry date : 31 Octobre 2028

Commentaires / Comments : L'ACS ne préjuge pas de l'efficacité de traitement des produits et procédés de traitement qui doivent être autorisés par le Ministère de la Santé / The ACS does not foresee the efficiency of treatment of the treatment products and processes which have to be authorized by the Ministry of Health.